ECHOS DU PARLEMENT

A la séance du soir, la chambre a repris le débat ajourné la semaine dernière sur les résolutions de M. Foster à l'effet de prohiber complètement la fabrication et l'importation de liqueurs alcooliques comme breuvage. M. White (de Cardwell) a proposé comme amendement d'ajouter qu' " aussitôt que l'opinion publique sera suffisamment préparée à approuver une prohibition totale."Ces mots furent alors ajoutés aux résolutions de M. Foster, lesquelles ainsi amendées, furent après un long débat qui s'est terminé à onze heures, adoptées par un vote de 102 voix contre 40.

La chambre s'est ajournée à onze heures et demie.

***

M. Blake a posé, hier, la question suivante :

Le gouvernement a-t-il eu connaissance du télégramme suivant :

Ottawa, 17 mars 1884.

C. W. BECKWITH, Ecr.,
Frédéricton.

Il est inutile que la délégation vienne tant que le protêt subsistera. Je désire venir en aide au chemin de fer et je faisais tout en mon pouvoir pour obtenir une subvention. Depuis les nouvelles reçues samedi au sujet du protêt, il est impossible d'exercer une pression sur le gouvernement, et tant que le président du chemin de fer me fera la guerre de cette manière.

THOMAS TEMPLE.

La décision du gouvernement quant à la subvention du chemin de fer mentionné dans le télégramme dépendra-t-elle jusqu'à un certain point du retrait du protêt contre l'élection de M. Temple, député de York, N. B?

Sir Charles Tupper a répondu que le gouvernement n'avait eu aucune connaissance de ce télégramme, et que la décision du gouvernement ne dépendra pas du tout du retrait ou de la continuation du protêt contre l'élection de M. Temple.

PETITES NOTES

L'honorable M. Blake s'est démis le poignet, hier, en tombant sur la glace.

Depuis le commencement de la session, il a été soumis à la Chambre environ cent cinquante bills.

Sir John A. Macdonald souffre d'une attaque de rhume qui l'a empêché de venir à la Chambre, hier.

On dit que M. Gaudet sera le candidat conservateur pour remplacer M. Méthot dans le comté de Nicolet.

La banque Nationale va payer un dividende de deux pour cent sur le capital payé, pour le semestre expirant le 30 avril prochain.

Sir Alexander Campbell a annoncé, hier, au Sénat, que l'exposition fédérale n'aurait pas lieu dans l'Ile du Prince-Edouard, cette année.

Les députés conservateurs ont tenu un caucus, ce matin, à Québec. L'élection de l'Orateur a lieu cet après-midi, et le discours du trône sera prononcé demain.

L'honorable M Wurtele a dû être élu, aujourd'hui, Orateur de l'assemblée législative de Québec, en remplacement de l'honorable M. Taillon, démissionnaire.

L'honorable sénateur L. R. Masson, et M. Méthot, député de Nicolet, ont été nommés conseillers législatifs à Québec. M. Méthot a remis son mandat, hier, entre les mains de l'Orateur.

Les bruits du jour sont que M D. A Smith, du chemin de fer du Pacifique, sera fait sénateur, et que M. Thomas White de la *Gazette*, aspire à devenir ministre de l'agriculture.

Ont enregistré leur nom à l'Agence du Canada, 19 rue de Grammont, Londres, durant le mois de février : MM. B. Goldstein, John Betham Abbott, Montréal ; Jules Baillargeon, Guillaume Bresse, Québec ; Louis Côté, Saint Hyacinthe.

Le sergent Dupont remplace le sergent major O'Keefe au bureau de police pendant la maladie de ce dernier.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Saint-Hyacinthe, 36—La glace sur la rivière Yamaska se brise rapidement. L'eau est très haute, mais n'a encore causé aucun dommage,

Québec, 26—Le pont de glace est en partie couvert d'eau, les ronds à patiner sont abandonnés et les passerelles à l'embarcadère ont été enlevées.

La caisse provinciale paraît être vide, les marchands et industriels se plaignent beaucoup de ce que leurs factures ne sont pas payées.

Les affaires sont tellement diminuées que la compagnie du télégraphe Great North Western à Québec a déchargé une partie de ses employés. M Patton est du nombre.

EUROPE

Nancy, 26—A la Cour d'assises de la Haute Alsace, qui vient de s'ouvrir à Colmar, quatre fonctionnaires allemands sont poursuivis pour détournements de fonds publics : 1o le percepteur de Schlestadt ; 2o le percepteur de la ville ; 3o le receveur d'enrégistrement de Ribeauville ; 4o le chef de gare de Neuf-Brisach.

Haïphong, 26—L'un des princes de la famille royale Annamite a été trouvé coupable d'avoir été cause du massacre des chrétiens, et a été pendu ce matin.

Rome, 26 -- Les journaux de Rome, organes du Souverain Pontife, nient que Sa Sainteté ait eu l'intention de quitter la Ville Eternelle.

ETATS-UNIS

Baltimore, 26 — Il y a eu de grandes et joyeuses démonstrations ici, hier soir, à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire du débarquement à Sainte-Marie, des pèlerins du Maryland.

Nashville, 26 — Deux enfants de couleur, laissés seuls à la maison par leurs parents hier soir, ont été brûlés vifs, probablement par l'explosion d'une lampe.

San Francisco, 26 — Plusieurs maisons ont été considérablement endommagées, hier, par un tremblement de terre. Il y eut une secousse, qui fut cependant plus légère que la première. On s'attend à de nouvelles secousses.

Chambersburg, Pe., 26 — Miss Ada Kurtz a été assermentée, hier, comme deputé shérif. Elle est fille du shérif et passe pour une personne accomplie.

Gonzales, Texas, 26—Un nègre du nom de Bill Burleson, arrêté sous prévention de viol, était conduit à la prison, hier, lorsque la populace s'empara du prisonnier et le pendit haut et court à un arbre.

Concord, 26—A une assemblée du comité républicain de l'Etat du New Hampshire, hier, la majorité s'est prononcée pour Edmunds et Lincoln comme candidats, le premier à la présidence et le second à la vice-présidence des Etats-Unis.

CUEILLETTES DU REPORTER

Un train d'excursion est parti, hier pour Manitoba.

L'Institut était bien rempli de spectateurs, hier soir.

La corporation a mis 50 journaliers à travailler dans les rues ce matin.

Le sénateur J. G. Ross, qui était malade depuis une semaine, est rétabli.

Une bagarre s'est engagée sur la rue O'Connor, hier soir, entre plusieurs gamins.

Il n'y avait que trois voitures chargées de produits sur le marché de la basse ville ce matin.

Les voyageurs ont commencé à descendre du haut de la rivière Ottawa depuis quelques jours.

M. McCuaig n'a pas eu assez de monde pour faire un encan, ce matin, parce qu'il ne l'avait pas annoncé sur le *Canada*, sans doute

Un marchand de la rue Sparks a été sommé de comparaître devant le magistrat de police pour avoir insulté une femme sur la rue Rideau.

M. F. Mercier, carossier de renom de Montréal, est à Ottawa depuis quelques jours. Ce monsieur, a pris plusieurs commandes pour voitures à Ottawa. Il est reparti aujourd'hui pour Montréal.

M. R. R. MacLennan, entrepreneur d'une section du Pacifique sur le lac Supérieur, est arrivé à Ottawa pour témoigner dans l'enquête sur la section B. M. McLennan était sous-entrepreneur lors de la construction de la section B.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Aucune préparations n'égale les Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, pour guérir la dyspepsie des tuberculeux et l'hydropisie.

UN PROBLEME

Voici un problème que ceux qui se préparent à subir les prochains examens des aspirants au service civil feront bien d'essayer à résoudre : $2,000 à diviser entre huit (8) enfants ; le plus vieux devant recevoir le double de ce que recevra le plus jeune, et les parts diminuant ou augmentant en proportion égale, (proportion arithmétique). On demande la part de chacun ?

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 27 mars 1884

James Irvine, trouvé ivre-mort sur la rue Daly, à 6 heures du soir, est condamné à $3 d'amende et $2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

George Brown, trouvé ivre-mort sur la rue Elgin, à 7 heures du soir, est condamné à $1 d'amende et $1 de frais ou 24 heures de prison.

Francis Lanarac, causant du désordre sur la rue Wellington, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais ou huit jours de prison.

Paul Foucaud, accusé d'avoir passé avec ses chevaux sur le trottoir de la rue Wellington, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais.

Un jeune homme accusé de viol, est condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

J. Baulne, accusé de vol, est acquitté faute de preuves.

AVIS SPECIAUX

Un défi—Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières. Cette opinion est partagée aussi par la masse des citoyens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

—Si vous souffrez des affectations billieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pillules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boite. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elexir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions ; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraiches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

AMERS CANADIENS

Ce trésor des Dyspeptiques guerit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux qui proitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

DIPHTHERINE

— OU —

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus le dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,
LEVIS, P. Q.

Prix : 50 cts., la bouteille.

EN DEPOT CHEZ

ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa.

4 janvier 1884. 6m.

PAUL T. C. DUMAIS,

Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books).
Bureau : 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

Harmoniums, | PIANOS,

UXBRIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE,
CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,

36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 a $3.50 par acre** sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver : selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secretaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Avant le plus grand assortiment, les meilleures valeurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prelarts, Rideaux,

Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte,

à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA,
148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Déc. 1883. 1a

NOUVELLE MANUFACTURE

DE

BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèverie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tourt ouvrages garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET,
Propriétaire

2 fév. 84

DIEU ET MON DROIT

AVIS

LE soussigné recevra jusqu'au Mardi, 8 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désireront obtenir le privilège du passage d'eau sur la rivière Ottawa, entre le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ontario, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir des copies en en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battle, Ecr., Percepteur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, equivalant à la moitié du contrat pour une année, Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en accompte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetées seront remis ; mais si la soumission est retirée le montant sera cofisqué.

E. MIALL.
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.
Département du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, Mars 14, 1884.

ENCAN PUBLIC

MAISONS DE VALEUR

Suite de MAISONS en Briques

SUR LA RUE CLARENCE.

☞ Seront offertes séparément ou réunies.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, rue Clarence, les quatres excellentes maisons en brique, connues sous le nom de Terrasse Mansdan, rue Clarence.

Le Mardi, 1er Avril prochain,
A midi.

Conditions faciles qui seront annoncées le jour de la vente ou données à ceux qui en feront la demande au bureau du soussigné.

F. C. W. MacCUAIG.

7 mars

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

☞ *ARGENT A PRETER* ☜

Ottawa. 3 janvier 1883. 1an

AVIS

AVIS PUPLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROSSEAU,
Avocats des requérants.

Montréal, 14 novembre 1883.

DIEU ET MON DROIT

Examens du Service Civil

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI, le 13e jour de mai, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril ; les formules nécessaires seront alors expédiées et devront être renvoyées, dûment remplies, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London Winnipeg et Victoria, C.B, en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882.

L'examen pour avancement commencera lundi, le 19e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examinateurs.

Par ordre,
P. LESUEUR,
Ex. et Secrétaire S. C.

Ottawa, 6 mars 1884.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

"CANADA"

ET DU

"Courrier DE Hull"

524 RUE SUSSEX

OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE :

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires,
Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions.
Fiat,
Inscriptions,
Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contras de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations,
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation,
Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux,
D'avis de Vente
De Saisie,
De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIERS

Listes D'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'electeurs.

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

☞ Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS :

"LE CANADA" quotidien, par an, $3.00
"LE COURRIER DE HULL" hebd., do $1.00

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

La Société de Publicité
PROPRIÉTAIRE.